

ORIGINE (FRAIE NATURELLE OU REPEUPLEMENT) ET CARACTERISTIQUES DES CAPTURES DE L'OMBLE CHEVALIER DANS LE LAC D'ANNECY

L'étude suivante réalisée par la Fédération de Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques en collaboration avec Annecy Lac Pêche consiste à évaluer les pratiques de gestion actuellement réalisées sur le bassin du lac d'Annecy.

Ce carnet de capture permettra de quantifier la contribution du repeuplement en omble chevalier réalisé annuellement dans les captures faites sur le lac.

Depuis 2015, les alevins produits annuellement ont été marqués par fluoromarquage des otolithes (os présent dans la tête). Les marquages ont été différenciés selon l'origine des poissons (pisciculture de Rives ou de La Puya) et l'année de déversement.

Afin de vérifier la présence (origine repeuplement) ou l'absence (origine de fraie naturelle) de cette marque, nous devons récupérer des têtes d'ombles chevaliers. Nous pourrons ainsi extraire les otolithes pour détecter à l'aide d'un microscope si le poisson est marqué et connaître son année de déversement, donc son âge. En complément nous vous demandons de prélever des écailles, ce qui permettra de mettre en parallèle l'âge du poisson connu via le marquage à l'estimation de l'âge via la lecture d'écaille.

Les captures sur le lac seront suivies de la saison de pêche 2021 à la saison de pêche 2023.

Les renseignements seront utiles pour optimiser la gestion future des populations d'omble chevalier sur le bassin du lac d'Annecy.

LA DEMARCHE A SUIVRE

1) **Prélevez un échantillon d'écailles** en grattant avec un couteau d'arrière en avant la peau de l'omble au niveau de la zone noircie indiquée sur le schéma des prélèvements. Placez ces écailles dans la petite pochette en papier cristal (sachet écailles) portant le N° de référence de l'omble. Il est important de bien nettoyer la lame du couteau entre chaque omble examiné. Ces sachets écailles doivent être stockés au sec. L'analyse des écailles permettra, en complément du marquage, de connaître l'âge, l'année de naissance et d'évaluer la vitesse de croissance de l'omble.

2) **Remplissez la ligne du tableau avec les informations suivantes :**

- le N° de référence de l'omble c'est-à-dire celui du sachet à écailles et du sac pour la tête
- la longueur totale en mm mesurée du museau à l'extrémité de la queue normalement déployée
- le poids en grammes
- la date
- la zone de capture (voir figure sous le tableau)
- le type de pêche employé
- toutes remarques ou observations que vous jugerez utiles, dont le sexe du poisson si la détermination est possible

3) **Coupez la tête** en arrière de la naissance des nageoires pectorales comme indiqué sur le schéma et mettez la dans le sac plastique portant le N° de référence de l'omble. Refermez le sachet et conservez-le au congélateur. Le prélèvement de la tête permettra l'extraction des otolithes. Leur analyse par lecture ou non de marquage définira l'origine de l'omble (repeuplement ou reproduction naturelle).

Merci d'avance pour votre précieuse collaboration, n'hésitez pas à contacter la Fédération de Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques si besoin (tél.: 04 50 46 87 55).

Prélèvement de la tête et des écailles :

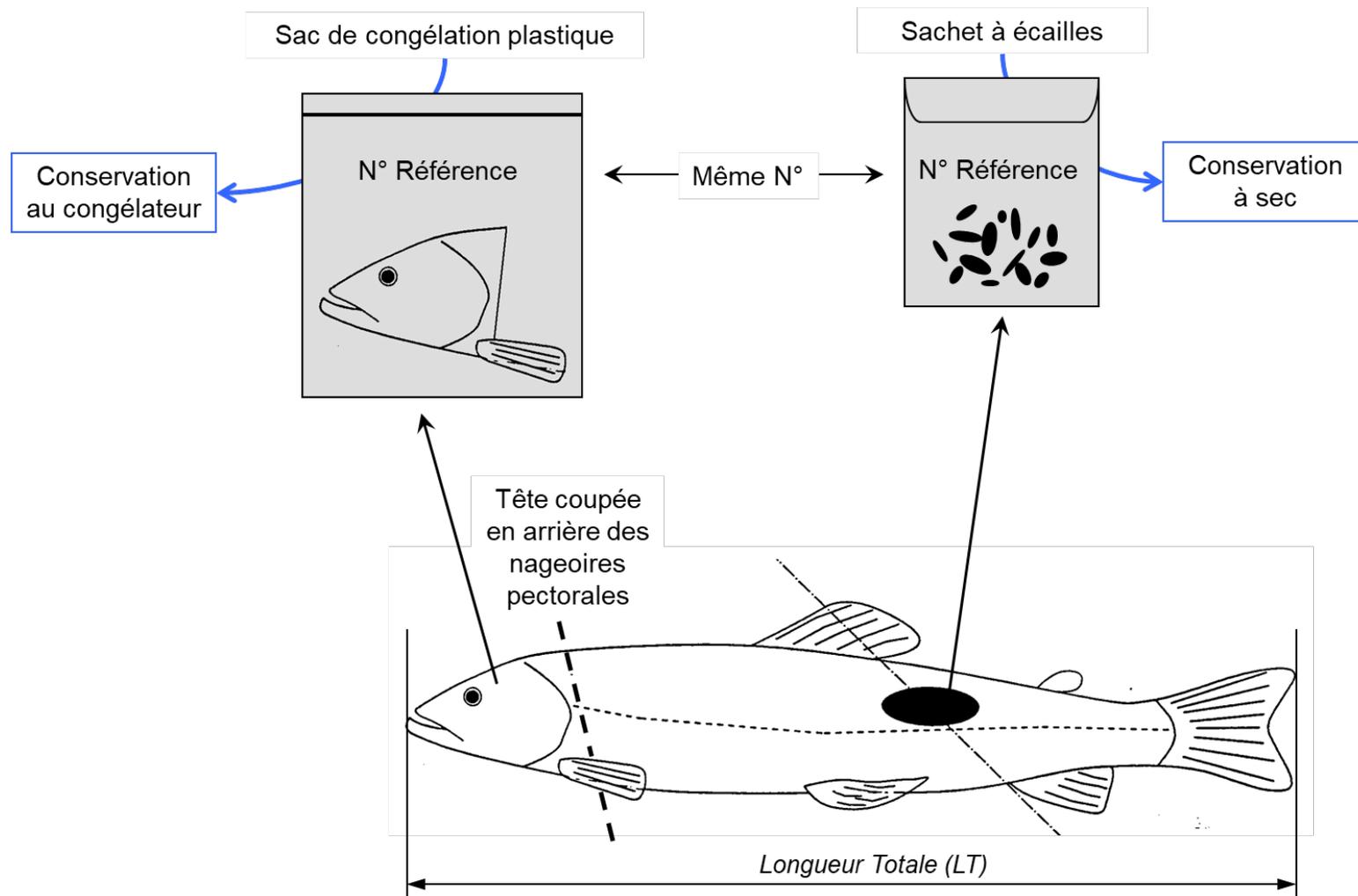


Figure 1 : Indications des mesures et prélèvements à effectuer sur les Ombles chevaliers pêchées

